

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2024

Présents : Mylène Aubert, Jean-François Farre, Gérard Escoffier, Ludovic Robert, Serge Debrie, Bénédicte Martin, Lucis Domenichini, Alain Figuet, Renaud Dumas, Renaud, Smaguine, Jean-Baptiste Palisse, Raphaëlle Meille.

Secrétaire de séance : Bénédicte Martin

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 29 janvier 2024 à l'unanimité.

Présentation de l'association ASSEZ sur les demi-échangeurs autoroutiers

1, Vie du conseil :

- Etat de trésorerie au 28 mars 2024

Trésorerie => 251277,29 €

Bordereau DEPENSES => 159762,98€

Bordereau RECETTES => 135213,28€

=====

-24549,70€

- Approbation du compte de gestion et compte administratif 2023 et affectation du résultat

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien et retrace les dépenses et les recettes annuelles régulières nécessaires au bon fonctionnement de la commune.

Fonctionnement

Dépenses 423385,07

Recettes 435850,05

Excédent 2023 + 12464,98

Excédent reporté antérieur 169690,83

Excédent de fonctionnement cumulé : +182155,81

Investissement

Dépenses 185768,86

Recettes 175634,21

Déficit 2023 -10134,65

Excédent antérieur cumulé +123451,47

Excédent d'investissement cumulé +113316,82

Investissement Reste à réaliser
Dépenses 54028,08
Recettes 13916,00
Solde -40112,08

Le compte de gestion et le compte administratif 2023 sont approuvés à l'unanimité.

- Vote du budget prévisionnel 2024, vote des taxes locales 2024 et recours à l'emprunt

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales pour 2024.

La mairie va avoir besoin de recourir à l'emprunt pour environ 88200€ pour les jardins ludiques. Le taux proposé par la banque est entre 3 et 4%. Ce recours à l'emprunt est accepté à l'unanimité du conseil.

- Information sur la reprise du commerce de proximité

La personne qui doit reprendre le commerce devrait ouvrir début mai. Un logement lui a été proposé au-dessus de la mairie. Les documents officiels seront signés fin avril chez le notaire.

Cette personne sera aidée par Arche Agglo et par la région.

Elle aura un bail commercial.

- Mise en vente des logements sociaux d'Habitat Dauphinois.

Habitat Dauphinois demande à la municipalité l'autorisation de mettre en vente des logements sociaux sur la commune. Le conseil refuse à l'unanimité cette possibilité est se prononce pour le maintien en location de ces logements afin de garder une part de logements sociaux sur la commune et une certaine mixité sociale.

- SDED : renforcement du réseau au poste montée de St Andéol

Le conseil adopte à l'unanimité ce projet de travaux d'un montant de 38705€ à la charge du SDED

- Jardins ludiques : avenant à délibérer / actes de sous-traitances à valider

Le conseil vote pour cet avenant à l'unanimité et valide également à l'unanimité les actes de sous-traitances.

2. Personnel communal

Le comité social territorial à donner un avis favorable à l'attribution de la prime inflation pour le personnel municipal. Le conseil vote également favorablement à l'unanimité pour cette prime.

3. Voirie

- DECI : toujours pas de date de réunion avec le syndicat des eaux
- Programme des travaux 2024 : nous attendons des subventions pour les commencer mais nous savons déjà que la quasi-totalité des travaux porteront sur la réparation des dégâts suite aux forts orages de 2023. La commune pourrait obtenir une subvention de 40% pour ces travaux.

4. Education

- Notre Ecole Faisons La Ensemble : Un projet de 24000€ a été déposé. Nous attendons la réponse.
- Commémoration du 15 juin 1944

Une plaque sera mise en place sur la place de l'église.

Les enfants de l'école seront invités à participer à cette cérémonie. L'EIDH sera également présent.

- Compte-rendu du conseil d'école du 14 mars

Effectif : 70 enfants dont 22 CM2 (il faudra prévoir d'acheter les calculettes pour la fin de l'année).

Les classes : une classe de CE1/CE2 et 2 classes de CM1/CM2.

Les classes ont eu des séances de ski et de biathlon malgré l'enneigement compliqué cette année. Les CM2 vont bénéficier de 10 séances de vélo. Les classes ont commencé un projet jardinage.

Le 14 mai prochain l'ensemble du RPI devrait se retrouver à Bren pour des Olympiades. Les enfants pourront profiter des nouveaux jardins ludiques et de l'espace de l'école.

5. Commission solidarité et vie communale

- Le samedi 16 mars a eu lieu le nettoyage de printemps.

Le Club de foot s'est associé à cette activité. 2M3 de déchets ont été ramassés.

- Le festival des z'oeufs aura lieu le 30 mars à la salle des fêtes. Cette manifestation est proposée par la maison de jeux de Saint Donat.
- Inauguration de la plate-forme de compostage le 27 avril

Cette plate-forme se trouve place du savoir et sera gérée par Arche Agglo. Le conseil approuve à l'unanimité la convention signée entre Arche Agglo et la commune.

- Inauguration des jardins ludiques le 31 mai à 18h.

6. Bâtiments – terrains communaux – vie économique – urbanisme – environnement – assainissement – cadre de vie.

- PCS

La prochaine réunion aura lieu le 02/04/2024. Ludovic Robert et Renaud Dumas participeront à un exercice et nous feront part de cette expérience.

- Jardins ludiques et évolution des jeux
- M. Le Maire souhaite demander à la région une subvention pour installer un jeu inclusif. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

7. Associations – sports – loisirs :

- Plateforme foot

La mairie a permis la mise en place d'une extension du terrain (achat du terrain, remblaiement et achat de sacs de gazon). Cette extension représente à peu près une surface équivalente à un demi-terrain de foot. Le club s'engage à déplacer les pare-ballons. Le FC Bren voudrait que la commune face refaire la surface du terrain comme l'année dernière. La commune fait savoir qu'aux vues des investissements déjà effectués pour le terrain et des autres projets, ce ne sera pas possible pour cette année.

- Bibliothèque municipale

La bibliothèque devrait investir de nouveaux locaux à la fin du mois. Une subvention va être demandée pour l'achat de mobilier.

8. Questions diverses

- L'Eglise

Les travaux vont pouvoir commencer car nous avons obtenu des subventions. Le montant des travaux s'élève à 60000€. Les travaux concerneront la cloche, le parafoudre, l'électricité, le chauffage et la sonorisation.

9. Délibération au sujet des échangeurs autoroutiers.

Exposé :

Suite à la réunion du 8 février 2024 en préfecture de la Drôme où la société Vinci a présenté le trafic routier avant et après l'ouverture des demis-échangeurs, il a été proposé en solution n°1 la mise en place de feux tricolores pour la traversée de Bren. Pour mémoire, le trafic avant $\frac{1}{2}$ échangeurs est de 3870 véhicules / jour et après 6650 véhicules / jour. (Soit 74% en plus) dont 9% de poids lourds (cela représente environ

600 poids lourds / jour).

Est-ce que les techniciens de Vinci sont venus sur le terrain pour mesurer la particularité du village ? (3,5m de voie utile)

Lors du mouvement de colère des agriculteurs fin janvier 2024, nous avons pu mesurer l'impact en direct de plus de 8000 véhicules/jour. C'est inadmissible de penser que le trafic puisse passer par le cœur du village.

Les villageois soumis à ces passages incessants de véhicules ne se sentaient pas en sécurité.

Pour rappel, en temps normal, la gendarmerie nationale consacre 233 heures pour la sécurité routière, ce qui représente 31% d'intervention sur la commune pour 2023.

Demain, avec 74% d'augmentation de trafic, à combien s'élèvera le taux d'intervention de la gendarmerie ?

Devant ces questions sans réponses et pour protéger la population du risque routier, M. Le Maire propose de voter contre les $\frac{1}{2}$ échangeurs de St Barthélémy de Vals.

A l'issue de l'exposé de M. Le Maire, les conseillers se sont prononcés dans un vote à bulletin secret.

6 conseillers sont contre les $\frac{1}{2}$ échangeurs

5 s'abstiennent

1 est pour.

Le conseil donne donc l'autorisation à M. Le Maire de se positionner contre le projet en son nom et à signer tout document se rapportant à ce dossier.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est close.

Prochain Conseil Municipal le 29/04/2024 à 19H en salle du conseil.